FROM THE TRANSACTIONS OF THE ROYAL SOCIETY OF CANADA

SECOND SERIES—1901-1902

VOLUME VII SECTION IV

GEOLOGICAL AND BIOLOGICAL SCIENCES

JACQUES-PHILIPPE CORNUTI

NOTE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES SCIENCES AU CANADA

Par Mgr. C. LAFLAMME

FOR SALE BY

J. HOPE & SONS, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO

BERNARD QUARITCH, LONDON, ENGLAND

1901

IV.— *Jacques-Philippe Cornuti — Note pour servir à l'histoire des sciences au Canada.*

Par MGR C. LAFLAMME.

(Lu le 22 mai 1901.)

L'ouvrage de Cornuti qui fait l'objet de cette note, est intitulé : "*Jac. Cornuti, Doctoris Medici Parisiensis, Canadensium plantarum, aliarumque nondum editarum Historia....Parisiis, venumdatur apud Simonem le Moyne, via Jacobea, MDCXXXV.* Le Privilège du Roi qui termine le volume, est daté du 23 octobre 1634. Enfin, tout au bas de la dernière page, on lit : "Achevé d'imprimer le 30 décembre 1634".[1]

Voilà ce que nous lisons en titre dans l'exemplaire que notre regretté collègue, M. l'abbé Verreau, avait bien voulu mettre à ma disposition. Le livre contient deux cent trente-huit pages, petit in-quarto. Deux cent quatorze sont consacrés à la description des plantes du Canada. Il faut cependant en défafquer un bon nombre, car l'auteur joint aux plantes canadiennnes plusieurs autres espèces végétales, originaires des Antilles, de l'Amérique du Sud, de l'Espagne et d'ailleurs encore. La dernière partie est occupée par une liste des plantes des environs de Paris, liste destinée spécialement aux herborisateurs parisiens.

Il est à présumer que le livre de Cornuti n'a pas eu un grand succès de librairie au moment de sa publication, et on peut douter que ses confrères médecins, les seuls qui fissent alors de la botanique, y aient attaché beaucoup d'importance. On y découvrit sans doute que l'auteur était avant tout un érudit de cabinet et que l'observation personnelle des phénomènes dont il traite à propos de la vie des plantes avaient toujours eu, chez lui, une part relativement restreinte. La vente de son livre fut donc pénible et lente à se faire. Nous trouvons bien cet ouvrage dans la bibliothèque du docteur Sarrazin, de Québec, dont nous devons une copie du catalogue à la bienveillance de M. J.-Edmond Roy, qui a bien voulu nous la communiquer. Mais Sarrazin eut apparemment peu d'imitateurs chez ses confrères d'Europe, et l'écoulement du livre de Cornuti fut plutôt difficultueux, que facile et rémunérateur. Mais, au dire de Guy Patin, Cornuti était

[1] Nous adoptons pour le nom de Cornuti l'orthographe employée dans le Privilège du Roi qui termine l'ouvrage ; nous la regardons comme étant la plus certaine, la plus officielle. D'autre part, Guy Patin, contemporain de Cornuti, écrit toujours ce nom avec un *y*, sauf lorsqu'il le latinise ; il orthographie alors : *Cornutius*.

fort riche, et ses héritiers n'eurent pas trop à souffrir de l'échec financier de l'auteur.

Il existe cependant une seconde édition de cet ouvrage. Elle est datée de 1672, vingt et un ans après la mort de l'auteur. M. J.-E. Roy en possède un exemplaire. Mais en y regardant de près, M. Roy s'est aperçu lui-même que cette prétendue seconde édition se bornait exclusivement à la réimpression de la page du titre, laquelle a été délicatement et habilement collée à l'onglet laissé par le titre enlevé de 1635. L'art de multiplier les éditions, dans le but de masquer un débit trop restreint et, par conséquent, compromettant pour un ouvrage, n'est donc pas une invention qui est propre à notre époque. De tout temps, ça été la suprême ressource des auteurs mal connus et des éditeurs aux abois.

Au XVIIe siècle, l'étude de la botanique était comme une annexe de l'étude de la médecine. Les plantes n'avaient guère d'intérêt en dehors de leur propriétés médécinales ; ce que nous pourrions appeler la botanique théorique n'existait pas. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur le *Pinax Theatri botanici* de Gaspard Bauhin, publié à Bâle, en 162^. En parcourant et en examinant les 5,000 espèces de plantes qui entrent dans cet ouvrage, on reste frappé par le fait que l'auteur ne perd jamais de vue les applications thérapeutiques des végétaux, et c'est sous le couvert de cette espèce de passe-port, si l'on peut ainsi parler, qu'il ajoute à son texte la description des plantes dont on ne connaissait pas encore les propriétés médécinales. Pour dorer davantage la pilule et faire avaler ses longues énumérations de plantes par les médecins, il affirme que les plantes qui n'ont pas encore leur place dans la pharmacopée, jouissent probablement de propriétés précieuses, encore inconnues, que l'expérience mettra au jour en évidence.

Cornuti n'échappe pas à cette coutume, ou, si l'on aime mieux, à cette loi. Son texte est bourré d'une foule de vertus mirifiques attribuées aux plantes qu'il décrit. Et, dans le but de se concilier les bonnes grâces de la Faculté, il commence son livre par une pompeuse dédicace au docteur Chs Bouvard, D.M., qu'il appelle *Architriarchorum comes*. Bouvard (1572-1658) était surintendant du Jardin des plantes de la Faculté de Paris et premier médecin du Roi depuis 1628. Tout en restant étroitement uni à la Faculté, son caractère hautain lui valut un nombre incroyable de chicanes retentissantes avec la plupart de ses collègues, chicanes qui se continuèrent à peu près toute sa vie.

C'est sans doute pour adoucir, dans la mesure du possible, le tempérament grincheux du savant médecin, que Cornuti, après avoir mis en opposition la pratique de la médecine allemande, qui ne soigne que

par les minéraux, et celle de l'école de Paris qui purge et médicamente par les simples, herbes, rhubarbe et graines, se range tout à fait du côté de l'école française. Il le fait d'autant plus volontiers, dit-il, que cette manière de voir est bien celle de Bouvard, puisque celui-ci, "sans ménager son temps ni sa peine, a organisé, dans ce but, un jardin rempli de toute espèce de plantes, jardin qui fait l'admiration de Paris et de l'univers entier".

Puis arrive le compliment direct au grand médecin, qui, grâce à la munificence royale, a été placé à la tête de ce jardin par le Roi lui-meme, en témoignage d'une santé tant de fois recouvrée par Sa Majesté. On n'est pas plus gracieusement flatteur.

"Le Roi, continue Cornuti, t'a donné une couronne de plantes, à toi qui le guérissait; moi qui, dès le commencement, t'ai reconnu comme mon maître et mon guide, je t'en ai préparé une autre que j'ai faite de plantes inconnues, dont personne n'a encore parlé et qui viennent du Canada, de l'Amerique méridionale, des Indes et de l'Espagne. Et, comme elles étaient nues et encore barbares, je leur ai mis comme un vêtement latin. Tu trouveras peut-être celui-ci un peu vulgaire, mais je crois que c'est à peu près ce qui convient à ces enfants des bois." Voilà bien, n'est-ce pas, un échantillon classique de la flatterie obséquieuse qui était tant à la mode pendant le grand siècle !

Cette dédicace à Bouvard est suivie d'une lettre au lecteur: c'est comme la préface de l'ouvrage, dans laquelle il indique le but qu'il a eu tout particulièrement en vue.

Tout d'abord, il nous parle de ces modernes (*neoterici*), qui, sans se laisser rebuter par d'extraordinaires périls, ont traversé l'océan et découvert de nouvelles terres. Leur objet, dit-il, n'était pas tant de s'enrichir, que d'augmenter le trésor de leurs connaissances. Aussi ont-ils rapporté des Indes et des deux Amériques un très grand nombre de plantes inconnues.

Parmi elles, Cornuti choisira de préférence celles dont personne, à sa connaissance, n'a encore parlé. Il les étudiera toutes, bien que leurs fruits et leurs fleurs n'aient rien d'attrayant, dans l'espoir de découvrir un jour que, sous ces dehors sauvages, elles possèdent de précieuses qualités médicales. A chacune d'elles il a donné un nom, celui qu'il a jugé le plus convenable; libre aux savants de modifier ou de changer cette nomenclature, s'ils le jugent à propos.

Il nous avertit encore que ces plantes, il les a décrites après les avoir vues lui-même et les avoir étudiées en personne; que l'artiste qui en a tracé les dessins a également travaillé d'après nature et sous sa direction immédiate. Par conséquent, rien n'a été fait d'imagination, mais tout d'après une sérieuse et consciencieuse observation.

Il citera souvent Pline, Théophraste et d'autres anciens, *ut*, ajoute-il, *auctorum nativa et genuina loquendi venustas eo magis eluceret, cum sermonis eorumdem particula minus exculta meæ orationi intermiscereturur, esset que velut in viridi prato sparsa viola, quæ distanti spatio etiam interstinguitur.* On ne pouvait être plus humble, ni se faire plus petit.

Toutefois cette profession publique de bas sentiments de lui-même n'empêchait pas les amis de Cornuti d'apprécier hautement son œuvre et de le lui dire. Nous en avons la preuve dans les trois pièces de vers latins, composées à la louange de l'auteur, et que Cornuti paraît publier sans trop de protestation au commencement de son livre. Deux sont signées : H. V., et la troisième : *Guido Patinus, Bellovacus, Doctor Medicus Parisiensis.*

Les deux vers par lesquels commence la première sont intéressants, en ce sens qu'ils nous laissent entrevoir comment ces plantes canadiennes avaient trouvé le chemin de Paris.

Venerat extremis terrarum Gallus ab oris
Non visos frutices navita classe vehens....

Quel a pu être ce navigateur français qui a transporté en France les plantes américaines, si ce n'est Champlain lui-même ? Je ne fais que citer ici les opinions de nos deux confrères, M. l'abbé Verreau et M. J.-Edmond Roy, deux autorités en fait d'histoire du Canada. M. Roy m'écrivait à ce sujet, à la date du 27 mars 1900 : "Le Père de la colonie (Champlain) aimait à herboriser. Après la prise de Québec par les Kertks, Champlain a rapporté en France les plantes qu'il avait recueillies. C'est même (lors de l'attaque des Kertks) deux de ses domestiques, qui étaient à recueillir des simples dans les bois, qui lui apprirent l'arrivée des vaisseaux ennemis." Le fait que Cornuti décrit, avec les plantes canadiennes, un certain nombre de plantes des Indes, entre autres la canne à sucre, paraît une présomption de plus en faveur de l'idée de regarder Champlain comme étant ce *gallus* voyageur, dont il est question dans les vers ci-dessus cités.

Ce sont surtout les graines qui ont dû être transportées. Car il est remarquable que, des quarante-trois espèces ou plus décrites par Cornuti et qu'il dit avoir vues dans le jardin de Vespasien Robin, on ne rencontre que des espèces dont l'habitat est Québec et ses environs. Pas un seul arbre ou arbuste, sauf la vigne sauvage, pas une seule plante marécageuse; toutes sont herbacées et poussent dans les bois ou sur la lisière des forêts.

D'autre part, ces graines canadiennes ne sont probablement pas arrivées à Paris avant 1621 ni après 1629 ; et voici pourquoi.

Cornuti, nous venons de le dire, avertit le lecteur qu'il a vu les plantes qu'il décrit dans le jardin des Robins. Ce jardin, ouvré dans la seconde moitié du XVIe siècle par l'aîné des Robins, Jean, à l'extrémité de l'île de Notre-Dame, était célèbre dans tout Paris. Les dames de la cour de Henri IV venaient souvent visiter les fleurs rares de ce parterre, pour en tirer des motifs de broderie. On comprend facilement que la réputation de Robin ne pouvait être confiée à une réclame plus puissante et plus étendue que le caquetage de toutes ces grandes dames. Sa renommée se répandit donc très vite dans la haute société. Aussi quand la Faculté de médecine créa son jardin des plantes, en 1597, Jean Robin en fut le premier directeur. Vespasien, son fils ou son neveu, lui fut adjoint en 1621. Cette année-là, ils publièrent un catalogue de leurs plantes. C'était le second depuis l'inauguration de leur jardin. Or ce catalogue ne renfermait aucune plante nouvelle. "Il semblerait donc, ajoute la Biographie de Michaud, que ce ne fut qu'à cette époque que les Robins commencèrent à recevoir du Canada celles (les plantes) dont on les regarde généralement comme les introducteurs."

Bauhin qui édita deux ans plus tard, à Bâle, son *Pinax*, cite quatre plantes qu'il venait de recevoir de Vespasien Robin et qu'il dit venir du Canada, savoir : *Rudbeckia laciniata*, *Rhus triphyllum*, *Solidago mexicana* et *Spiræa hypericifolia*.

Il est donc très probable que les graines des plantes décrites par Cornuti n'arrivèrent pas en France avant 1621. D'autre part, la *Canadensium Plantarum Historia* renferme à peu près soixante gravures sur cuivre, toutes dessinées d'après nature. Leur préparation, eu égard aux ressources restreintes de cette époque pour ce genre d'ouvrage, a dû exiger un temps assez long, probablement une couple d'années. Or, l'impression du livre a été terminée en 1634. Donc elle devait être déjà commencée en 1632. Si nous remarquons que Champlain, de son côté, avait dû quitter Québec en 1629, pour n'y retourner que cette année-là même de 1632, nous sommes conduits à restreindre l'arrivée en France des plantes canadiennes cultivées dans le jardin de Robin à l'espace de temps compris entre 1621 et 1629, et Champlain apparaît encore une fois comme étant le facteur principal dans ces essais de transplantation et d'acclimatation.

Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue que d'autres personnages ont pu y prendre part, les missionnaires surtout. C'est ce que se demandait M. Verreau, dans une lettre du 4 avril 1900. La chose toutefois nous paraît fort douteuse.

Les jésuites en effet n'arrivèrent à Québec qu'en 1625, et leurs plus anciennes relations ne laissent absolument rien soupçonner à propos du transport possible de plantes canadiennes en Europe. Mais les ré-

collets étaient ici avant les jésuites, et le frère Sagard avait déjà écrit son fameux ouvrage sur le pays des Hurons, quand les fils de saint Ignace débarquaient pour la première fois à Québec. Dans ce livre, l'auteur s'occupe d'histoire naturelle ; il décrit les plantes et les animaux indigènes. Pourquoi alors ne pas croire que les fils de saint François aient envoyé en Europe des échantillons des végétaux qu'ils trouvaient intéressants et utiles à la fois ? Or, ici encore, la chose ne nous paraît pas probable. En effet, pas une seule des plantes décrites par Cornuti, sauf la vigne sauvage, n'est mentionnée par Sagard. Ce dernier ne parle guère que des arbres et des arbustes. A part le fraisier, le muguet et un petit nombre d'autres, toutes les espèces énumérées dans le *Voyage au Pays des Hurons* sont ligneuses. Donc il est impossible que les espèces herbacées étudiées par Cornuti, dans le jardin des Robins, y aient été envoyées par les récollets.

Les religieux étant éliminés, il faut en revenir une dernière fois à Champlain et au personnel de sa maison. Lui seul se sera sans doute occupé de faire connaître notre flore à Paris, et cela dès les premiers temps de la colonie.

Cependant, pour n'omettre aucune hypothèse à propos de cette intéressante question, il ne faut pas perdre de vue que, dès le commencement de l'existence de Québec, il y avait dans cette ville un apoticaire, le sieur Hébert, lequel, dans son zèle pour la pharmaceutique des simples, a fort bien pu envoyer à ses confrères de France quelques échantillons de plantes canadiennes, en mentionnant leurs propriétés médicales, telles que données par les sauvages ou constatées par son expérience personnelle. Il nous a été impossible d'arriver sur ce dernier point à autre chose qu'à de simples conjectures.

Ce zèle pour l'étude des plantes canadiennes, zèle dont Champlain nous donne le premier un si brillant exemple, n'a jamais cessé depuis, parmi les personnes éclairées du Canada. Il a été brillamment ravivé par Sarrazin, une cinquantaine d'années plus tard. Avant lui, mais plusieurs années après la mort de Champlain, nous voyons que l'on fait des envois de plantes canadiennes vivantes, de poudres et de racines (toujours la préoccupation médicale) au jardin des plantes du Roy. Sarrazin qui élevait des plantes à Québec dans ce but servait, de son temps, d'intermédiaire pour ces expéditions scientifiques, ainsi que Hocquart et Beauharnois. Plus tard encore, en 1730, nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie des sciences un travail du docteur Gauthier, correspondant de cette Académie, sur le sucre d'érable.

***

Les distiques de Guy Patin qui se lisent en tête du livre de Cornuti, méritent une attention spéciale. Nous les citons intégralement:

Multa solo nostro prudens natura negavit,
Omnia nec passim quælibet edit humus.
Quod tamen ex oculis alter subduxerat orbis
Nobis humanæ nunc patet artis ope.
Sed postquam exoticas profert Cornutius herbas.
Plus uni debet Gallia tota viro.
Aurum etenim, et gemmas vexit solertia. Nemo
Attulit in nostros tam pretiosa lares.

Il était difficile, tout en respectant les limites de la discrétion, de faire un plus brillant éloge de l'auteur. Guy Patin et Cornuti avaient à peu près le même âge et devaient se connaître intimement. Patin avait reçu le bonnet de docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1627, une année après Cornuti, et, en 1654, il succédait à Riolan au Collège de France.

Il était très érudit. Excellent littérateur, il parlait avec mépris de ces ignorants "*qui nequidem musas a limine salutaverunt*". Au reste philosophe à ses heures et sachant envisager les choses telles qu'elles sont. C'est ainsi qu'il écrivait :

Omnia transibunt, nos ibimus, ibitis, ibunt,
Ignari, gnari, conditione pari.

Son caractère irascible et vindicatif à l'excès, le brouilla avec presque tous ses contemporains. Ses querelles revêtaient un caractère de méchanceté qui allait jusqu'à l'injustice. Cornuti devait en faire la triste expérience.

Il n'y a qu'à lire les lettres de Patin, pour se faire une idée des déplorables dispositions d'esprit de ce bilieux *Doctor Medicus*. Les apothicaires sont partout les objets de sa verve ; les chirurgiens sont ses victimes de choix. Il n'a pas assez de mépris pour eux, les traitant de laquais bottés et de vulgaires *barbitonsores* à cause de leur peu de culture littéraire.

C'est de son temps qu'éclata la fameuse querelle de l'antimoine qui divisa en deux camps les médecins d'Europe. Patin fut un des adversaires les plus irréconciliables du nouveau remède. Il dressa ce qu'il appelait méchamment "le martyrologe de l'antimoine". Il bannit impitoyablement le nouveau remède de la pharmacopée universitaire française, sa position de doyen lui donnant ce privilège; et tous ceux qui osèrent ne pas tenir compte de cet ukase décanal, furent fort maltraités par l'impitoyable professeur. On pourrait presque dire que notre Cornuti en mourut, lui qui, vers la fin de sa vie, succomba à la tentation de l'antimoine. Une de ses malades était morte deux heures

après avoir pris une dose d'émétique. Patin le cita bruyamment devant la Faculté, mais la maladie empêcha l'infortuné docteur botaniste de comparaître devant ses juges, et quelques jours après, le 23 août 1651, il était mort.

La chicane entre les deux amis de 1634 remonte plus haut; elle commença en 1643. Voici ce que nous lisons à ce propos, dans une lettre de Guy Patin à Chs Spon, datée du 9 mai de cette année : " Pour vos médecins qui savent leurrer le peuple, vous n'avez qu'à dire ce que j'ai ouï dire autrefois à un de nos anciens in *pari casu*; c'était un chevalier de Malte qui avait la petite vérole. Il désirait surtout ne pas perdre le peu de barbe qu'il avait par ce vilain mal. Un des nôtres, qui est le jeune Cornuty, pour le consoler, lui promit d'un opiat qui lui conserverait sa barbe, ou, en cas de nécessité, qui lui en ferait venir d'autre. M. Riolan, l'anatomiste, voyant cet opiat me dit : *hic et alibi venditur piper.* Ce Cornuty se mêle de leurrer aussi bien que beaucoup d'autres. Son père était de Lyon et a un frère jésuite." [1]

A cette peccadille de charlatanisme, assez inoffensive au fond, Cornuty ajouta, au printemps de 1651, le péché bien plus grave de l'émétique. Voyons encore ce qu'en dit Patin dans une lettre à Falconet, du 27 juin 1651.

" Je vous envoie un décret de notre Faculté contre trois des nôtres, qui, *spe lucri*, s'échappaient de nous, et se laissaient emporter à l'antimoine : cela les a fait rentrer dans le devoir, et si par ci-après ils manquent, nous ne leur manquerons point : on leur appliquera la loi, et l'efficace du décrêt si vivement qu'ils en demeureront chassés : *Unius pœna erit aliorum salus.* Je ne pense pas qu'ils y retournent de tout mon décanat. Je vous les nommerai particulièrement ; ce sont Guénaut, Beda et Cornuty. Si nous l'eussions souffert de ces trois-là, ils en eussent sans doute incontinent attiré d'autres, par la règle *Abyssus abyssum invocat.*"

Guy Patin se faisait illusion sur le ferme propos de Cornuti, et ce dernier n'était pas aussi sincèrement rentré dans le devoir que le terrible doyen affectait de le dire. En effet, quelques mois après, il y avait récidive. De là, nouvelle citation devant la Faculté, plus solennelle que la première. Nous l'avons dit plus haut, Cornuti mourut avant de recevoir sa sentence et d'être exécuté.

Voyons la touchante oraison funèbre qu'en écrivait Patin à son ami Falconet, le 5 septembre 1651, une huitaine de jours après la mort du docteur à l'antimoine : " Nous perdîmes la semaine passée deux de nos confrères, savoir, MM. Cornuty et Yon, dont le premier est mort du même couteau dont il avait égorgé les autres, savoir, de jaleps cor-

[1] Le P. Jean Cornuti entra dans la compagnie de Jésus en 1614 et mourut en 1658 ; il ne vint jamais au Canada.

diaux, de tablettes et de poudres cordiales ; le tout en faveur des apothicaires, dont il recherchait l'amitié *per fas et nefas*, quoiqu'il fût fort riche. Ce vilain, s'il eût été moins accommodé, serait en quelque façon plus excusable, s'il peut y avoir quelque excuse à faire du mal à bon escient ; néanmoins, je veux bien qu'il passe, puisqu'un sage ancien a dit : *Qui peccat inops, minor est reus.* Il a même pris de la thériaque et de l'antimoine en sa maladie, et ainsi, *incidit in foveam quam fecit. Dignus morte perit, qui mortua vivus adorat.*"

Ces lettres de Guy Patin sont à peu près les seuls documents qui nous restent sur la carrière de Cornuti comme médecin. Force nous est d'avouer qu'elles ne le présentent pas sous un jour très favorable. Patin était inexorable pour ceux qui n'avaient pas l'avantage de lui plaire.

Comme botaniste, la description que donne Cornuti des plantes canadiennes nous fait voir un homme qui s'est instruit par des lectures plutôt que par une observation sérieuse et personnelle ; il était ce qu'on pourrait appler un savant de cabinet. C'est dire qu'à l'exemple de tous les savants de son temps, l'enseignement traditionel occupait chez lui la part prépondérante dans les études scientifiques. Mais n'oublions pas qu'alors la méthode expérimentale, l'esprit d'observation et de critique scientifique étaient encore à naître, et ce serait, dans un certain sens, manquer de justice que d'exiger de lui plus que de ses contemporains.

Le latin dont il se sert dans ses descriptions est toujours correct, souvent élégant. Nous en donnerons des exemples lorsque nous parcourerons les espèces qui se trouvent décrites dans son livre, à mesure que nous essayerons de les déterminer. Les gravures nombreuses qu'il a jointes au texte sont des eaux fortes, œuvre de Valet. La plupart sont très bonnes. Mais l'ignorance du graveur sur la structure intime de certaines parties importantes des plantes, de la fleur, par exemple, rend la détermination des espèces de Cornuti souvent difficile, quelquefois même impossible.

Rappelons-nous enfin que Cornuti a écrit son livre à une date où la botanique ne commençait qu'à balbutier, pour ainsi dire si tant est qu'on peut dire qu'elle avait alors un langage vraiment à elle. Lobel, Goupil, Dodoens, pour ne pas parler des plus anciens comme Pline et Théophraste, n'avaient été en réalité que de modestes compilateurs. Au milieu des bonnes choses que renferment leurs ouvrages, on est étonné de rencontrer autant d'enfantillages, voire même d'absurdité. Cornuti a composé son ouvrage cinquante ans avant que Tournefort publiât un premier essai de classification naturelle, et plus de cent ans avant les travaux de Linnée, le créateur de la nomenclature végétale. Son mérite, par conséquent, assez mince si on compare son œuvre avec les publications des savants de nos jours, nous apparaît

cependant comme ayant une véritable valeur, lorsqu'on tient compte de la date et du milieu où l'auteur a vécu.

***

Il nous reste maintenant à étudier de plus près le livre même de Cornuti, afin de mieux en apprécier la valeur et de reconnaître, si possible, les espèces dont il contient la description. C'est une liste longue et, par conséquent, fastidieuse et monotone. Nous en demandons pardon d'avance, mais nous la croyons nécessaire à quiconque veut apprécier équitablement l'ouvrage de Cornuti.

Pour briser la pénible uniformité de ses interminables descriptions, l'auteur en interrompt de temps en temps la série en intercalant des dissertations sur ce que nous pourrions appeler des points de botanique générale. C'est ainsi qu'il traite des plantes diurnes et nocturnes en géneral, de la vivacité des plantes, de leurs parfums ; il essaie de dire pourquoi certaines fleurs s'ouvrent le jour, d'autres la nuit, etc. Dans toutes ces pages de botanique pure, Cornuti n'est que le reflet de la science de son temps. Il résume ses devanciers, les citant, les abrégeant, les fondant ensemble, sans faire preuve, malheureusement, d'un sens critique toujours sûr de lui-même. Cette partie de son livre n'a donc pas d'importance réelle. Nous la laisserons complètement de côté, nous bornant à énumérer, avec quelques remarques, les espèces données par Cornuti comme étant canadiennes. Pour chacunes d'elles, nous donnerons d'abord le nom imposé par le savant docteur, et nous lui juxtaposerons celui de la nomenclature moderne, autant du moins qu'il nous a été possible de le déterminer.

* *Filis baccifera*[1]. *Aspidium bulbiferum*, Swart.

* *Adianthum americanum*. *Adianthum pedatum*, L. Cornuti loue hautement l'élégance et la forme de cette fougère, tout en affirmant qu'elle est bien plus belle dans l'Amérique septentrionale que dans le jardin du docteur Robin, où il l'a vue et où son graveur l'a dessinée. Il va jusqu'à dire qu'en Amérique, elle devient tellement grande, que les gens peuvent très facilement se mettre à l'ombre de son feuillage !

* *Origanum fistulosum*. *Monarda coccinea*, Mich.

* *Eruca maxima canadensis*. Impossible à reconnaître. Cornuti la dit plus haute qu'un homme. Ce n'est donc ni un *polygonum* ni une crucifère, comme le dessin paraîtrait l'indiquer.

* *Valeriana urticæfolia flore albo*. *Eupatorium ageratoïdes*, L.

* *Valeriana urticæfolia flore violaceo*. Probablement *l'Eupatorium verticillatum*. Cornuti dit qu'elle ressemble beaucoup à la précédente, sauf la couleur de la fleur qui est violette.

---

[1] L'astérisque indique une espèce illustrée.

* *Asaron canadense. Azarum canadense,* L. Excellente figure, excellente description. Lisez, par exemple ce qu'il dit de la fleur : "*Pro flore, ab radice prodeunt caliculi plures, quorum viridis color languescit. Dum hiant singuli in tres cultratos velut mucrones dissecantur, qui non intro flectuntur, sed in exteriora invertuntur : cujusque floris cavitate delitescit semen acinosum, mordens gustu, ferrensque in ore.*" Difficile de mieux décrire et dans un latin plus élégant.

Parlant de la racine, il ajoute : "*Hæ singularem vino gratiam adjiciunt, si pinsitæ, linteique nodulo inclusæ, in cadum musti colentur, trimestrique spatio macerentur ante usum. Hæc eadem radix mandentium halitus suaviter inodorat.*

"*Utramque bilem et pituitam susque deque, veratri modo, expurgat.*"

A propos de *Polygonatum,* Cornuti dit qu'aux espèces déjà décrites, il convient d'en ajouter cinq autres qui viennent de la Nouvelle-France et de la Virginie.

* *Polygonatum spicatum sterile, a natali solo Virginianum dici potest,* dit notre auteur.

* *Polygonatum spicatum fertile, ex America allatum, vigilanti D.* VESPASIANI ROBINI *cultura, incolume jam aliquot annis servatum.* Il nous a été impossible de reconnaître ces deux espèces.

* *Polygonatum racemosum. Smilax racemosa,* Desf.

* *Polygonatum racemosum flore luteo majus,* et *flore minus,* probablement, nos deux *Streptopus,* quoique la description du fruit ne cadre guère avec ce que nous en connaissons. Ces deux plantes sont dites venir de la Nouvelle-France.

* *Hedysarum triphyllum canadense. Hedysarum canadense,* L. Envoyées de la Nouvelle-France sous le nom de *hachette* (*securiculæ*) par allusion à la forme des gousses articulées et étranglées. "Cornuti, dit Charlevoix, l'estime chaude au premier degré, et sèche au second degré. Il ajoute qu'il a éprouvé qu'elle est un peu purgative ; si vous ajoutez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait jeter les humeurs mêmes les plus attachées aux ulcères." Voilà bien la note de la botanique antérieure à Tournefort et Linnée.

* *Fumaria siliquosa sempervirens. Dicentra canadensis,* D. C.

* *Fumaria tuberosa insipida. Dicentra cucullaria,* D. C., orginaires du Canada, d'après Cornuti.

* *Aquilegia pumila præcox canadensis. Aquilegia canadensis,* L. Cornuti lui donne ce nom parce que les feuilles, au sortir du bourgeon, ramassent les gouttes de pluie qui tombent à leur surface.

* *Aster luteus [illegible]us. Erigeron?*

* *Aster latifolius autumnalis. Aster?*

* *Panax karpimon, sive racemosa Canadensis. Aralia racemosa,* L. Signale l'odeur caractéristique de la racine et du fruit.

* *Aconitum baccis niveis et rubris. Actea spicata,* Big. Cornuti déclare ignorer les propriétés de cette plante; il ne sait si elle est vénéneuse, comme celle d'Europe. Cependant, il incline à croire qu'elle l'est moins, surtout la variété à fruits blancs.

* *Apocynum majus syriacum erectum. Asclepias Cornuti,* L.

* *Apocynum minus rectum canadense. Asclepias incarnata,* L.

* *Edera trifolia canadense. Rhus toxicodendron,* L. Il ne mentionne pas du tout les terribles propriétés toxiques de cette plante. Cependant, il a dû la manier, puisqu'il parle de sa saveur : "*Sapor adeo languidus est, ut prope nullus esse dici potest.*" Autre part il dit : "*Succo turget lacteo dum rumpitur, verum paulo post ita nigrescente, ut atramentum videatur, cujus rei gratia a plerisque habetur præcipuus tingendo capillitio, confectisque ad id tincturis, nuper ad miraculum id prestit.*" Nous avons eu la curiosité de lire dans Charlevoix l'article qui est consacré à cette plante, et, à notre grande surprise, nous avons constaté que l'historien, bien qu'écrivant plus d'un siècle après Cornuti, n'était pas plus édifié que le botaniste sur les propriétés toxiques du *Rhus toxicodendron.* C'est merveille de constater jusqu'à quel point, en ce temps-là, on se contentait de la science traditionnelle, sans s'occuper de l'enrichir par de nouvelles observations.

L'emploi du suc de l'herbe-à-la-puce comme teinture à cheveux paraît bien étrange.

* *Edera quinquefolia canadensis.* Probablement notre Clématite.

Trifolium asphalticum canadense. Détermination impossible.

* *Millefolia tuberosa. Achille millefolium,* L.

* *Rubus odoratus.* A gardé ce nom.

* *Solanum tripiyllum canadense.* C'est le *Trillium.* Cornuti en distingue deux variétés, à fleurs rouges et à fleurs blanches.

* *Solidago maxima americana.* Evidemment une *Solidago,* mais indéterminable spécifiquement.

* *Pimpinella maxima canadense. Sanguisorba canadensis,* L.

* *Cerefolium latifolium canadense. Cerefolium bulbosum,* L.

* *Aconitum helianthemum canadense. Rudbeckia laciniata,* L. Cornuti lui attribue des propriétés dangereuses : "*Hominum saluti omnino infensa.*"

* *Vitis laciniatis foliis. Vitis riparia,* Mich.

* *Thalictrum canadense.* Linnée l'a appelé : *Thalictrum Cornuti.* "Excellent pour faciliter la suppuration des blessures."

* *Eupatorium foliis Enulæ.* Ressemble beaucoup à *l'Eupatorium purpureum,* L.

* *Bellis ramosa umbellifera.* Peut-être un *Erigeron,* peut-être l'*Heracleum,* si on en croit Charlevoix.

* *Angelica lucida canadensis. Archangelica purpurea,* Hoff.

* *Angelica atropurpurea canadensis. Heracleum lanatu* L.

Apios americana. Apios tuberosa, Moench. " Vesp. Robin en avait semé des graines venant de l'Amérique."

* *Calceolus maximus canadensis. Cypripedium acaule*, L.

A la suite de cette énumération, se trouve un appendice dans lequel Cornuti nomme quelques autres plantes américaines, sans les décrire en détail, comme les précédentes. Parmi elles, nous trouvons: *Chelidonium majus canadense akaulon.* C'est notre Sanguinaire. *Herbatum canadensium seu Panaces moschatum,* probablement un *Nabalus. Statiche americana.* Toute tentative de détermination est ici impossible. Il n'y a pas de gravure; Cornuti a perdu son graveur, " *qui peregre profectus est*". Il ne nous reste donc que le texte, et celui-ci est beaucoup trop vague pour qu'on arrive à une probabilité quelconque.

La dernière plante américaine qui est inscrite au catalogue du savant médecin est *Radix Snagroêl nothæ Angliæ.* Cornuti n'en a vu que la racine. Il nous la donne comme un élixir *pretiosissimus* contre la morsure d'un grand serpent venimeux de la Nouvelle-Angleterre. " La mort, dit-il, arrive invariablement dans les douze heures qui suivent la blessure faite par ce dangereux reptile, à moins qu'on applique un morceau de cette racine, dans lequel cas, il est inouï que la vie ait couru aucun danger."

Tous ces détails font penser au Snake root, *Sanicula canadensis* ou *marylandica,* d'après Gray. Mais, sur ce point, il est prudent de ne pas affirmer trop catégoriquement, car Britton et Brown mentionnent un grand nombre d'espèces à qui on donne ce nom populaire.

Telle est l'œuvre de Cornuti. Quarante-trois espèces canadiennes décrites, avec gravures, sauf cinq qui ne sont pas illustrées. A ajouter, trente-huit autres espèces, illustrées également et provenant d'autres pays. Sans doute, cet essai de flore canadienne est tout ce qu'il y a de plus incomplet. Cependant, nous croyons qu'il n'e pas sans mérite.

Au temps de Cornuti, nous ne saurions trop le redire, la botanique était encore dans la période de l'enfance, à l'état embryonnaire. Elle était réduite à n'être, pour ainsi parler, qu'un chapitre de la médecine. Par conséquent, rien d'étonnant si les descriptions de notre savant laissent tant à désirer au point de vue technique. De plus, pour mieux apprécier son œuvre, n'oublions pas que Cornuti n'est jamais venu en Canada, que les plantes qu'il décrit ont été transportées, par graines ou autrement, dans le jardin des Robins. Or il y a tout lieu de croire que ce changement d'habitat avait dû modifier, quelquefois dans une large mesure, l'allure générale de ces émigrées, ce qui rendrait compte, en partie du moins, de l'inexactitude apparente de quelques-unes de ses descriptions.

A part la *Vitis riparia*, Cornuti ne décrit pas une seule espèce ligneuse. Les plantes aquatiques ou maritimes sont, de même, complètement absentes de son livre. Pas un seul de nos grands arbres n'y trouve place. C'est que ces grands arbres, transportés, si l'on veut, en même temps que les plantes herbacées, n'avaient pas encore eu le temps de se développer suffisamment pour qu'on en essayât la description.

A ce propos, si l'on veut se faire une idée de celles de nos espèces ligneuses qui étaient alors connues du public français, il faut s'en rapporter à l'ouvrage du frère Sagard : *Voyage au Pays des Hurons*. Là nous en trouvons une assez longue série, y compris plusieurs plantes herbacées. Nous la transcrivons en conservant l'orthographe de Sagard. Le nombre en est assez grand, bien que nous ne puissions pas nous flatter de la reproduire au grand complet. Bluës, Fraisiers, Quatre-temps, Gueule-noire, Pommetes, Noyers, Chataignes, Noisettes, Prunes, Poires (nos petites poires), Framboises, Meures (mures), Groseilles, Vigne, Pommes de terre (apios), Oignons (probablement une *Smilax* ou la *Convallaria*), Cèdres, Chênes, Bouleau, Hérables, Merisiers, Alti (vraisemblablement un nom sauvage. Sagard dit que la fibre en sert à faire des cordes et du fil à coudre), Muguet, Chausse-de-tortue (*Sarracenia*).

En additionnant cette liste de Sagard avec celle de Cornuti, on a une idée de l'état des connaissances en botanique canadienne au commencement du XVIIe siècle. Pour retrouver plus tard des travaux analogues et qui aient autant de mérite, il faut descendre plus de soixante ans, et en arriver, comme nous l'avons dit plus haut, aux célèbres mémoires du docteur Sarrazin. Nous en avons déjà, il y a quelques années, entretenu les membres de la société Royale.

En 1672, John Josselin, dans ses *New England Rarities*, donne une longue liste de plantes de la Nouvelle-Angleterre, beaucoup plus développée que celle de Cornuti et de Sagard, et dans laquelle on retrouve un bon nombre de plantes canadiennes. Mais ce n'est qu'une série indigeste de noms vulgaires. A peu près aucune description d'espèces, et les figures, en petit nombre, que contient cet ouvrage sont infiniment inférieures à celles de Cornuti. D'ailleurs, il y a des erreurs graves et nombreuses dans le livre de Josselin, lequel, par conséquent, n'est à peu près d'aucune utilité au point de vue scientifique. Il faut en dire autant des propriétés médicales qu'il attribue à quelques-unes de ses plantes. La plupart sont de haute fantaisie, quand elles ne sont pas simplement l'écho de croyances populaires absurdes. Celui qui tenterait de les prendre au sérieux serait bien à plaindre.

Pour compléter cette étude sur l'ouvrage de Cornuti, nous croyons devoir dire un mot de la description des plantes de la Nouvelle-France que renferme l'histoire du P. Charlevoix. La liste qui en est donnée par cet historien est beaucoup plus considérable que celle de Cornuti.

Elle est en même temps plus exacte, vu que, pendant le long espace de plus d'un siècle qui sépare l'impression des œuvres de Cornuti et de Charlevoix, la botanique avait fait des progrès sensibles.

Tournefort, en France, avait créé une nomenclature reposant, en partie, sur l'idée des familles naturelles. Sarrazin, au Canada, avait été un chercheur aussi zélé qu'heureux. Par conséquent, il n'y a rien d'étonnant si les descriptions du savant jésuite l'emportent sur celles de Cornuti en précision et en importance.

Cependant il ne faudrait pas croire que Charlevoix ait méprisé l'ouvrage de Cornuti. Au contraire, il le cite à plusieurs reprises, et, très souvent, son texte n'est que la traduction abrégée de celui de son prédécesseur. Il ne l'avoue pas toujours. De fait, l'œuvre de Charlevoix, pour ce qui a trait aux plantes de la Nouvelle-France, n'est guère, lui aussi, qu'une compilation des écrits publiés avant lui. Charlevoix ne paraît pas décrire les plantes d'après des études personnelles. Pour quelques-unes, on peut certainement dire qu'il ne les a jamais vues.

Ses descriptions sont toutes illustrées de fort jolies gravures sur cuivre. Les deux dernières font seules exception, et l'auteur nous en donne la raison : c'est qu'il n'a pas pu "en trouver la figure". Les gravures de Cornuti sont toutes reproduites par Charlevoix, sans que ce dernier juge à propos d'en prévenir le lecteur. Peut-être le fait de les avoir réduites à peu près de moitié était-il regardé par l'historien comme une raison suffisante pour ne pas dire au lecteur quelle en était l'origine. De plus, Charlevoix n'a pas eu en mains les plaques mêmes de Cornuti, mais il en a fait simplement graver des copies. Ces copies sont ce qu'on pourrait appeler des reproductions-miroirs. Le burin du graveur a tracé sur la plaque métallique la copie exacte des planches de Cornuti, de sorte que la reproduction sur le papier en est inverse. Encore une raison peut-être pour ne pas avouer ces gros emprunts. Tout de même, avec les mœurs littéraires de notre temps, l'idée nous vient tout d'abord de chercher, au bas des pages, une petite note au bénifice de Cornuti ; cette note n'existe pas. Les notes sont nulles dans tout l'ouvrage de cet historien. On ne déployait pas dans les livres, au XVIIIe siècle, le formidable appareil d'érudition qui rend quelques ouvrages de notre temps si difficiles à lire.

***

Je vous ai exposé consciencieusement l'œuvre de Cornuti. Permettez-moi d'ajouter que le soin avec lequel le texte en a été écrit, l'art qui se retrouve dans toutes les gravures, assignent à ce livre une place honorable parmi les ouvrages de botanique de son temps. Pour nous, Américains et Canadiens, ce nous est une réelle jouissance de trouver nos

plantes, celles qu'on pourrait dire de chaque jour, étudiées et décrites dans un livre vieux de près de trois siècles. Les savants d'Europe n'ont peut-être pas fait de Cornuti le cas qu'ils auraient dû en faire, puisque, trente-sept ans après la publication de son ouvrage, il avait fallu en rafraichir le titre pour hâter une vente qui semblait paralysée. Sachons, nous au moins, apprécier son travail et en reconnaître le mérite. Ne craignons même pas d'y ajouter un petit grain de sincère gratitude.